

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé



المملكة المغربية
+٠٨٨٨٤٦ | ٨٤٢٠٤٦
وزارة الصحة
+٠٤٠٤٠٦ | +٨٠٦٤



Communiqué de presse
21/2/2021

Le Maroc élargit la cible de la vaccination anti-Covid aux personnes de 60 à 64 ans, ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques

Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre le coronavirus, le ministère de la santé décide, à compter du mercredi 24 février 2021, d'étendre la vaccination aux citoyennes et aux citoyens âgés de 60 à 64 ans, ainsi que la première catégorie de personnes atteintes de maladies chroniques, y compris les porteuses de cancers, et qui disposent de l'assurance maladie obligatoire (CNSS-CNOPS) et du Ramed. La campagne se poursuit également avec la vaccination des personnes de plus de 64 ans.

Il est à rappeler que le ministère de la santé invite la population cible de vaccination à adhérer à ce grand chantier national dans l'objectif d'atteindre l'immunité collective.

Pour ce faire, le ministère appelle les personnes concernées à envoyer leur carte d'identité nationale ou de résidence au numéro vert 1717 ou se rendre au portail liqahcorona.ma, pour avoir la date et le site de vaccination.

Par ailleurs, le Ministère insiste sur le respect strict des mesures de précaution comme la distanciation physique, le port des masques de façon correcte et le nettoyage fréquent des mains avant, pendant et après l'opération de vaccination, en vue de freiner la propagation du virus, surtout suite à la découverte de souches mutées dans notre pays.

